Procès-verbal n° 88

Assemblée communale ordinaire du mardi 19 juin 2018 à 20h00 à la salle communale de Mervelier

Cette assemblée communale ordinaire a été convoquée par le journal officiel n° 22 du 6 juin 2018, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public.

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12.12.2017.
2. Présenter, discuter et adopter les comptes de l'exercice 2017.
3. Présenter, discuter et adopter un crédit de Fr. 120'000.00 pour la réfection du chemin de la Louvière, à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et procéder à la consolidation.
4. Divers.

Le président Thomas Dessarzin ouvre l'assemblée à 20h00 et remercie les personnes présentes.

Nomination d'une scrutatrice

La scrutatrice suivante est proposée et acceptée à l'unanimité par une levée de main :

- Madame Béatrice Kottelat

Il y a 18 personnes présentes sur les 416 ayants droit dans notre commune.

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12.12.2017.

Au vote à main levée, l'assemblée l'adopte à l'unanimité sans aucune modification.

2. Présenter, discuter et adopter les comptes de l'exercice 2017.

Rapporteur : Jean-Claude Kormann

Alors que le budget prévoyait un déficit de **Fr. 42'603.00**, le compte de fonctionnement municipal 2017 se solde avec un bénéfice de **Fr. 35'135.60**

	Charges		Produits	
Rubriques	Budget	Compte	Budget	Compte
1. Administration	214'750.00	235'730.95	68'300.00	71'466.30
2. Travaux publics	126'100.00	122'253.35	100'500.00	111'863.80
3. Affaires juridiques	10'180.00	6'743.45	6'600.00	6'440.00
5. Instruction	677'100.00	657'411.30	25'700.00	37'803.35
6. Aide Sociale	356'633.00	278'712.95	4'200.00	4'990.35
7. Economie	26'100.00	16'668.20	0.00	0.00
8. Finances	228'350.00	271'234.60	56'015.00	60'248.75
9. Impositions	30'600.00	50'224.60	1'367'895.00	1'382'188.00
11. Enlèvement des ordures	49'500.00	47'651.99	49'500.00	47'651.99
12. Inhumations	6'000.00	2'447.20	3'500.00	1'650.00
13. Service du feu	11'500.00	17'303.65	12'000.00	17'322.70
14. Canalisation	46'000.00	57'869.60	46'000.00	57'869.60
Totaux	**1'782'813.00**	**1'764'251.84**	**1'740'210.00**	**1'799'387.44**
Bénéfice (+) ou perte (-)			**-42'603.00**	**35'135.60**

La dette communale à moyen et long terme au 31.12.2017 s'élevait à **Fr. 2'190'213.35**. La fortune nette se monte à **Fr. 368'292.62**.

Le compte de fonctionnement bourgeois 2017 se solde avec un déficit de **Fr. 2'402.75** alors qu'au budget, ce dernier prévoyait un déficit de **Fr. 12'600.00**.

	Charges		Produits	
Rubriques	Budget	Compte	Budget	Compte
1. Autorités	24'600.00	24'530.85	200.00	209.25
2. Travaux publics	12'100.00	3'503.35	5'000.00	0.00
8. Finances	37'200.00	51'810.50	56'100.00	77'232.70
Totaux	**73'900.00**	**79'844.70**	**61'300.00**	**77'441.95**
Bénéfice (+) ou perte (-)			**-12'600.00**	**-2'402.75**

La dette bourgeoise à long terme s'élève à **Fr. 646'946.10** et la dette bourgeoise envers la municipalité s'élève à **Fr. 451'399.79.** La fortune diminue à **Fr. 566'429.16.**

La commission des finances a préavisé favorablement les comptes 2017.

La commission de vérification des comptes donne lecture de son rapport de vérification.
La commission de vérification des comptes félicite Madame Alexandra Wingeier, caissière communale, pour la tenue et l'excellente présentation des comptes 2017. Compte tenu de ce rapport, la commission invite l'assemblée à accepter les comptes 2017 et d'en donner décharge à la caissière et au Conseil communal.

Au vote à main levée l'assemblée adopte à l'unanimité les comptes municipaux 2017.
Au vote à main levée l'assemblée adopte à l'unanimité les comptes bourgeois 2017.
Au vote à main levée l'assemblée adopte à l'unanimité de donner décharge au Conseil communal ainsi que la caissière communale.

3. Présenter, discuter et adopter un crédit de Fr. 120'000.00 pour la réfection du chemin de la Louvière, à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et procéder à la consolidation.

Rapporteur : Jean-Claude Kormann

En préambule, Jean-Claude Kormann explique à l'assemblée qu'il faudra prévoir des coûts plus élevés d'environ Fr. 40'000.00 suite aux dernières inondations.

PROJET :

Triage forestier Val Terbi
Rue de la Halle 6
2827 Mervelier
Projet établi par :
Jean-Claude Kormann
Garde forestier ESF

TVA : n° CHE 111.901.540

Natel : 079 652 87 36
Mail : jean-claude@triagevalterbi.ch

Stabilisation d'un glissement de terrain et remise en état d'un chemin

Maître d'œuvre :		Commune mixte de Mervelier
Lieux :	(glissement)	Les Fornés div. 21
Coordonnées :		2'606'798 / 1'242'290
Lieux :	(chemin)	Louvière div. 23
Coordonnées :		2'606'470 / 1'241'717

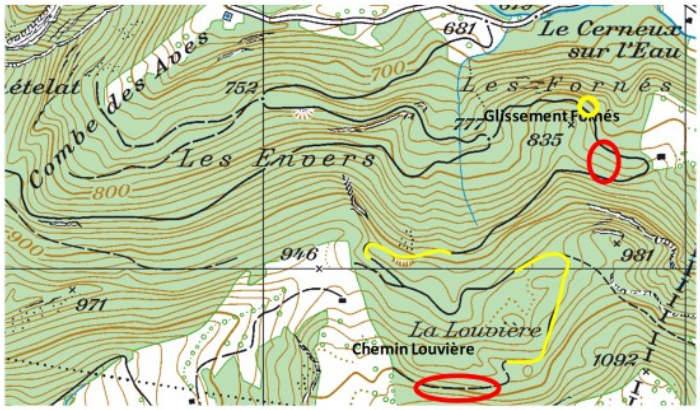

Description glissement Fornés :
Le glissement se situe environ 100m avant la loge du Jardin Dessus.
La topographie est une petite combe humide située entre deux chemins
Le chemin menacé, donne l'accès à la loge et au massif forestier de la Louvière situé en amont.
La zone de glissement est de 100 m de large sur la partie haut et 50 m de large sur la partie basse.
Le décrochement de la masse se trouve sous le chemin amont. La masse glisse sur 100m en aval jusque sur le chemin situé en aval.
La masse en mouvement est estimé à 15'000 m3

Description chemin Louvière haut :
Suite à plusieurs éboulement, le chemin n'est plus praticable. Deux zones sont particulièrement endommagées.

Sur la première zone, une grande masse a glissé sur le chemin le rendant impraticable. (environ 600m3)

Sur la deuxième zone, le glissement a emporté une partie du chemin.

De nombreuses résurgences d'eau sont présente dans ce secteur.

Réfection du chemin de la Louvière
Les intempéries du 5 juin 2018 ont provoquées de nombreux dégâts sur le chemin d'accès du secteur forestier de la Louvière. Un éboulement est survenu sous le chemin mettant en péril la stabilité du chemin ainsi que la sécurité de ces utilisateurs. La couche d'usure de certains secteurs a été emporté par le ruissèlement rendant le chemin impraticable.

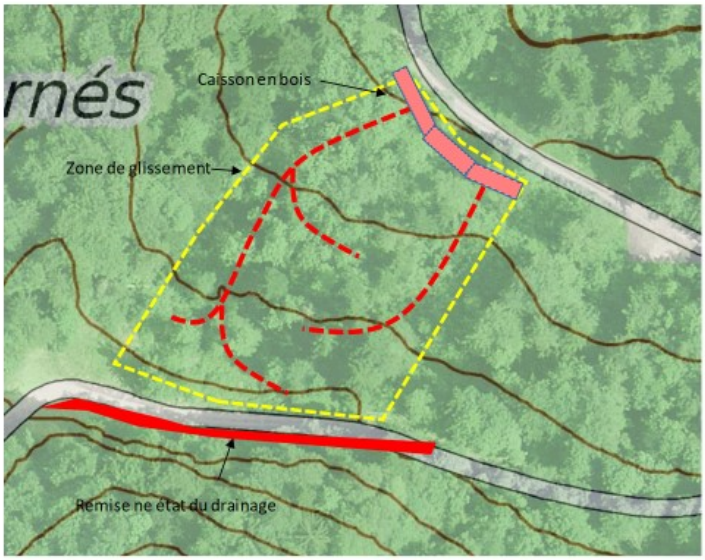

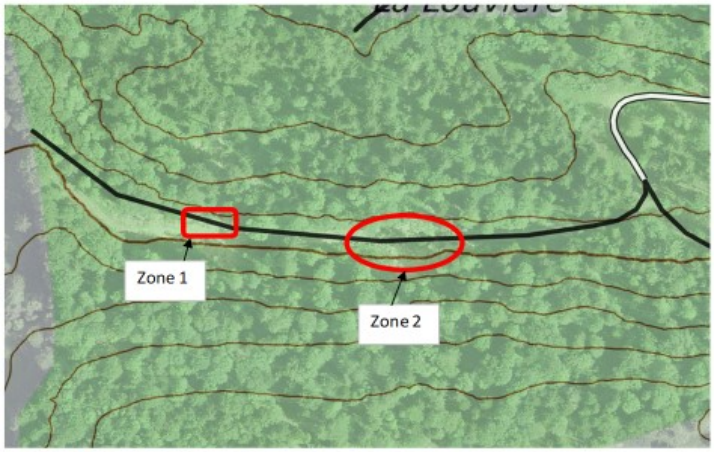

Stabilisation du glissement de terrain	Fr. 76'000.00
Réfection de la liste de la Louvière	Fr. 44'000.00
Coût des travaux	**Fr. 120'000.00**

Questions
Jean-Paul Bloque souhaite savoir si l'affaire Leibundgut est terminée. Le Conseil communal répond positivement.

Au vote à main levée, l'assemblée adopte à l'unanimité un crédit de Fr. 120'000.00 pour la réfection du chemin de la Louvière, à couvrir par voie d'emprunt et donne compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et procéder à la consolidation.

4. Divers.

CHEMIN DE LA CABANE FORESTIERE
Jean-Paul Bloque demande si on peut faire une mini réfection sur ce chemin en attendant les travaux prévus.
Le Conseil communal répond qu'il va se pencher sur ce projet.

INONDATIONS DU 13 JUIN 2018
Martine souhaite remercier toutes les personnes qui ont œuvré durant cette nuit et les jours suivants.
Un expert communal sera nommé afin d'aider les propriétaires privés pour les dégâts non assurables qui peuvent être pris en charge par le fonds suisse des dangers naturels.

La parole n'étant plus utilisée, le Président, Monsieur Thomas Dessarzin, lève l'assemblée à 20H30 devant 18 personnes présentes.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

PRESIDENT	SECRETAIRE
Thomas Dessarzin	Alexandra Wingeier